



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

**Centre Régional des Métiers d'Art - Lancement d'une consultation
pour définir une programmation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors des discussions préparatoires au 11ème plan, le Maire de Niort a proposé la réalisation d'un projet structurant prenant appui sur l'activité importante de la filière métiers d'art en Poitou-Charentes et la proximité de la Venise Verte, haut lieu touristique mais dépourvu de centre d'attraction fort.

Ce concept défini progressivement de manière partenariale au sein d'une association regroupant l'Etat, la Région, la Ville de Niort, doit entrer aujourd'hui dans une phase préopérationnelle dans le cadre des études liées au XIIème contrat de plan Etat-Région.

Il a été proposé par le Comité de Pilotage regroupant l'ensemble des partenaires, que la Ville de Niort soit le maître d'ouvrage de la phase investissement.

Dans cette optique, un cahier des charges a été élaboré par le Centre d'Etudes Urbaines en liaison avec les responsables de l'association et les partenaires du PRMA afin de définir :

- le programme du Centre Régional des Métiers d'Art ;
- le lieu d'implantation ;
- le coût de cet équipement ;
- les modes et structures de gestion appropriés ;
- les bilans d'exploitation correspondants.

Une consultation négociée faisant appel à un programmiste doit être lancée sur ces bases.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer cette consultation à partir du cahier des charges ci-joint et à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE